

Que sont les jardins devenus ?

Deux petits parterres en façade du lycée... un modeste square flanquant le musée... une étroite bande de gazon dédiée aux déjections canines le long de Toussaints... 15 arbres sagement piqués dans le sable en face de la Trésorerie ... rien qui méritât vraiment le nom de jardin.

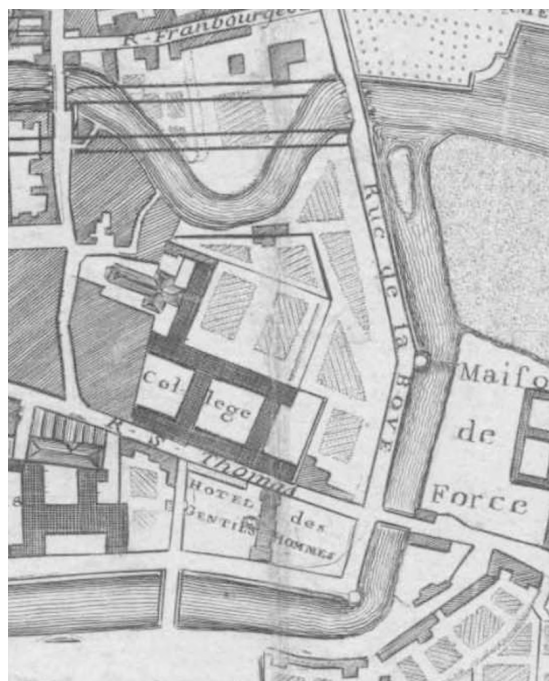
Aux abords de ce qui est, aujourd'hui, la cité scolaire Emile Zola, il n'en a pas toujours été ainsi.

Lorsque, en 1604, les Jésuites prennent en main l'établissement, la Basse-Ville, où il est implanté, a un peuplement encore très lâche commandé par l'existence d'un nombre restreint de rues comme celles de l'axe Saint-Thomas, Vasselot, Parcheminerie et Champ-Dolent.

Les espaces non bâtis dominent, ce qui offre un contraste saisissant avec l'habitat resserré qui prévaut au nord de la sinueuse Vilaine.

120 ans plus tard, même atténué, le contraste demeure.

Le plan de Rennes dressé en 1726 par Forestier (cf. p 8) nous montre — abstraction faite des indications concernant les travaux d'urbanisme à venir — qu'au sud-est de la Ville les « vides » s'organisent autour de quatre institutions d'inégale importance ; Dans l'espace du « Pré Botté » ce sont les *Filles de la Retrete* (sic)¹ et le couvent des *Ursulines*², au sud, le long des Murs, le couvent des grands *Carmes* auquel s'ajoute à l'est, le *Collège* avec son annexe *La Retraite* pour les hommes³.



- Plan (détail) :
1782
- Toussaints et le Collège (H. L.) :
1840
- Rennes vu des prairies (Deroy)
1865

Les espaces verts s'amenuisent en ville mais la campagne commence dès qu'on passe la limite des anciens remparts.



Ces établissements comportent des jardins dont l'espace est nécessaire à la vie des communautés qui y résident.

Si les jardins des *Filles de la Retraite* et des *Ursulines* sont de taille relativement modeste, ce n'est vrai ni de ceux des Carmes, ni de ceux des Jésuites.

Les Carmes jouissent d'un immense jardin composé d'une enfilade de parterres, qui longe le rempart sud depuis le couvent lui-même - au débouché de la *rue Saint-Germain* - jusqu'à la *rue de l'Entonnoir*⁴ (la bien nommée car elle s'étrangle pour passer à l'arrière de l'église et du cimetière de Toussaints⁵).

La palme revient cependant aux Jésuites dont dépendent tous les terrains au nord de la rue Saint-Thomas entre le rempart et la rue Saint-Germain, jusqu'aux rives de la Vilaine.

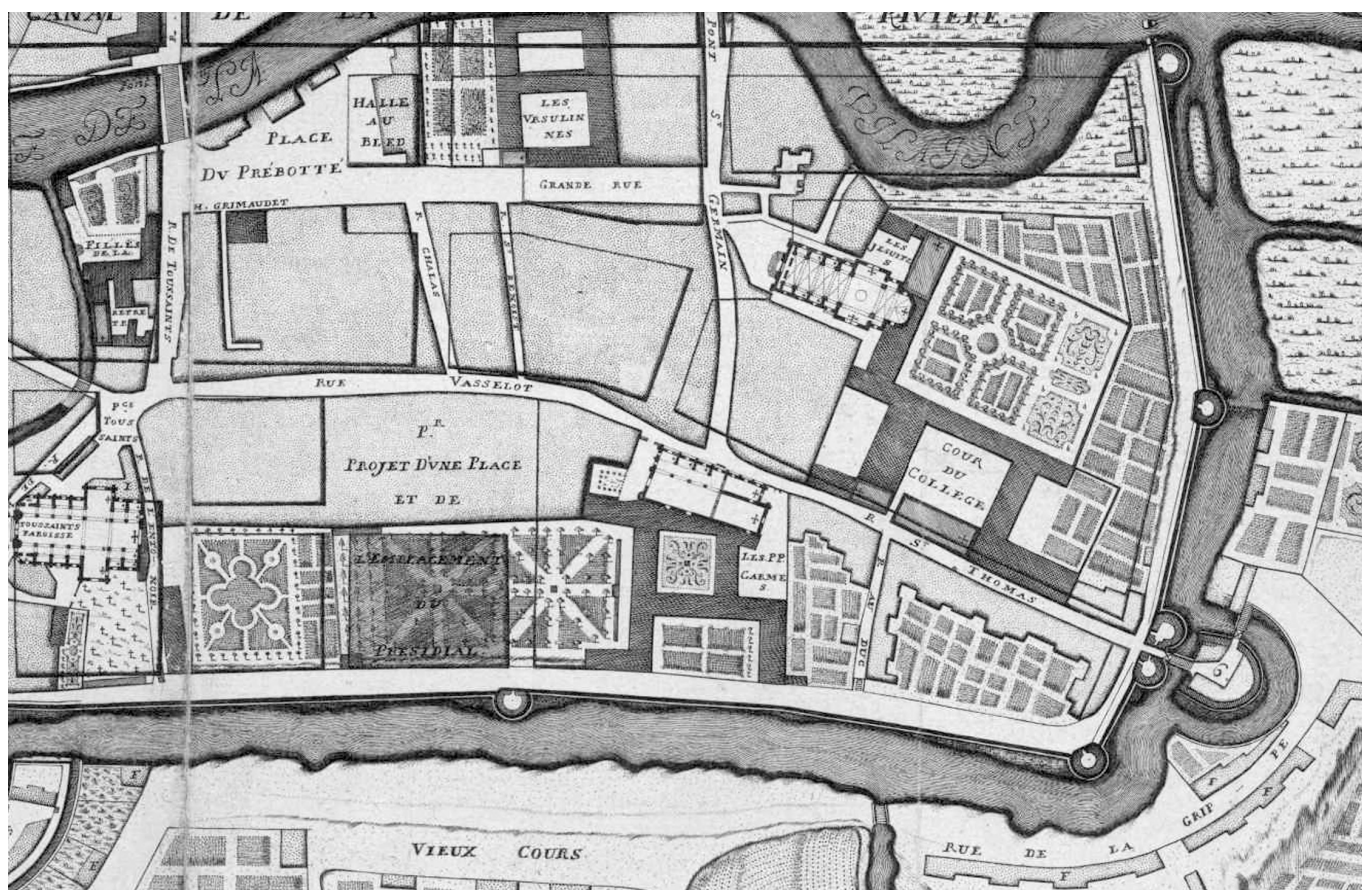
Ne nous leurrions pas, si ces institutions ont aisément trouvé dans la Nouvelle Ville (ou Basse-Ville) les terrains nécessaires à leur installation et/ou à leur expansion, c'est que le terrain lui-même, en mains endroits, se défendait très bien. Malgré le creusement des fossés qui, au XV^e siècle, l'ont quelque peu drainé, l'espace de la Basse-Ville, situé dans le « lit majeur » de la rivière, reste trop souvent spongieux. En rive de Vilaine il est même carrément marécageux comme l'indique d'ailleurs le plan Forestier.

Combien de fois les Ursulines ont-elles dû faire réempierrier le chemin qui, depuis la place du *Pré Botté*, menait à leur couvent ? Construit en remblai, celui-ci ne cessait de s'effondrer en profondes ornières au passage des charrois. On sait par ailleurs que Martenot lui-même, beaucoup plus tard, en 1859-60, eut toutes les peines du monde à faire démarrer le chantier du nouveau lycée sur l'avenue de la Gare : il lui fallut asseoir sur un radier le nouveau bâtiment.

A contrario la permanence de ces institutions a maintenu dans la Basse-Ville des espaces de jardins et autres prairies qui sans elles, auraient été bien plus rapidement gagnés par l'urbanisation : une urbanisation dense et anarchique comme celle qu'on observe sur le plan près du pont Saint-Germain et dont H. Lorette nous a laissé un dessin vers 1840. Sans parler de la construction de *baragues* par les incendiés de 1720 !

Le Collège illustre bien cela.

Le précieux plan de 1726 (ci-dessous), nous permet de différencier les « espaces verts » - dirions-nous aujourd'hui - dont il dispose. Si l'entrée rue Saint-Thomas (face à la rue au Duc) ne débouche que sur la Cour des Classes et si l'entrée officielle au sud de l'Eglise est bien modeste, c'est au nord et pour l'essentiel à l'abri des regards, que se déploient les jardins. On remarque trois jardins clos.



Le plus somptueux est celui des Pères. Il leur arrive d'y recevoir mais le jardin est à leur usage exclusif : le collège, comme la plupart de ses homologues n'a pas d'internes⁶. Ce jardin de forme rectangulaire est constitué de 2 parties. La première, située près de l'entrée officielle et face aux trois pavillons élevés au XVII^e siècle par l'architecte Germain Gaultier⁷, a une forme globalement carrée : quatre allées convergent vers un rond-point central la partageant en quatre parterres bordés d'arbres. La seconde partie du jardin, de forme globalement rectangulaire, est constituée de trois parterres flanqués de huit arbres taillés en topiaire : ils sont ornés de broderies végétales caractéristiques des jardins « à la française ». L'esprit des parterres observés a dû être respecté, le détail étant sans doute le fruit de l'imagination du dessinateur ou de la consultation de répertoires à usage des jardiniers⁸.

Au nord, en direction de la Vilaine, le grand jardin clos de forme triangulaire, appartient à la buanderie des Jésuites, une assez grosse entreprise située à proximité de la rivière. Ce jardin est constitué de platebandes allongées à vocation probablement potagère ce qui doit être aussi le cas des jardins ouverts situés en contrebas du Chemin des Murs.

En comparaison, la cour-jardin de la Retraite, ce long bâtiment qui prolonge à l'est la chapelle Saint-Thomas, est beaucoup plus modeste. Là encore les platebandes évoquent un potager. Il faut dire que la capacité d'accueil de la Retraite était d'une soixantaine de chambres à un lit sans compter quelques places en dortoir commun pour les plus pauvres. Une partie des légumes devait être cultivée sur place.

Après le départ de Jésuites, les membres du nouveau bureau d'administration du Collège arrêterent que « *les chirurgiens disposeront pour tenir leur cours académique de deux salles qui servent cy devant de réfectoire et cuisine pour le service de la maison de la retraite, qu'ils disposeront pareillement du jardin dépendant de la dite maison pour y cultiver des plantes* ».

Voilà donc ce jardin voué à la production de plantes médicinales. Qu'en fut-il des autres ?

On connaît l'appréciation de François René de Chateaubriand arrivant à 13 ans en 1781 au Collège de Rennes : « *Rennes me semblait une Babylone, le Collège un monde. La multitude des maîtres et des écoliers, la grandeur des bâtiments, du jardin et des caves me paraissaient démesurées* »

Chateaubriand a vu le grand jardin sur lequel donnaient les fenêtres des classes, mais malgré l'amplitude d'ouverture du Collège⁹, il ne l'a probablement jamais fréquenté.

La lecture du *Règlement pour le collège de Rennes* adopté le 8 février 1772, 10 ans après le départ des Jésuites, nous apprend en effet que l'administration et les régents ont obligation de résider sur place et doivent partager leurs repas, mais elle nous suggère aussi qu'aucun interne ne peut résider dans l'enceinte même du collège¹⁰... et n'a donc l'éventuelle jouissance du grand jardin qu'on continue à voir figurer sur tous les plans réalisés à la fin du siècle.

Parmi ceux-ci, le *Plan de la Rivière de Vilaine depuis le Canal de l'hôpital Général Traversant la ville de Rennes jusqu'à l'écluse de S^t hellier* (Ci-contre, détail)

1790

ADIV, 5046(10b)



Levé en octobre 1790, par Foulon fils, *sous-ingénieur de la Navigation intérieure département d'Ille et Vilaine*¹¹ il est particulièrement intéressant pour connaître le « contenu », à cette date, des parcelles de terrain dépendant du collège

Le plan du Collège, lui-même, y manque d'exactitude, en revanche, tout ce qui avoisine l'eau est noté avec précision comme s'agissant de lieux visités.

Nous voyons ainsi que la partie ouest du « jardin de la buanderie » a été convertie en une sorte de promenade plantée accédant à la rivière par un petit ponton. Cette promenade est sans doute liée à l'installation des *Ecoles du Droit* dans la ci-devant *Chapelle des Messieurs*. Leur entrée se faisait au nord de la *Grande Eglise*.

Une bonne partie des jardins en contrebas du chemin des Murs (baptisé *rue de la Bove* en l'honneur de l'Intendant) est redevenue « prairie »¹² ; les clôtures qui partagent le reste en trois jardins suggèrent à tout le moins, l'évolution vers un usage privatif.



H. Lorette

Maisons au bord de l'eau 50 ans plus tard

Le grand jardin du Collège, en légère déclivité, apparaît bordé de terrasses sur deux côtés. On peut remarquer la présence d'un grand escalier en fer à cheval qui donne accès au pavillon central¹³.

A quel moment ce grand jardin est-il transformé en cour à usage des élèves telle qu'on la voit dans les dessins et plans du XIX^e siècle ? Dès l'ouverture de l'Ecole Centrale (1796) ? ou après l'ouverture du Lycée en 1803 ?

Le nombre des élèves de l'Ecole Centrale n'a jamais dépassé 180, ils y suivaient un enseignement disciplinaire « à la carte » : il n'y avait pas de raison que l'on changeât des habitudes acquises au temps où les élèves étaient dix fois plus nombreux !

Il n'en allait pas de même à l'ouverture d'un lycée qui avait vocation à accueillir à l'internat les élèves venus de tous les départements voisins dont – n'oublions pas – on avait fermé les Ecoles Centrales.

Ces internes avaient besoin d'espace de récréation... mais il fallait aussi essayer de les nourrir au mieux.

A son arrivée en juillet 1803, le Proviseur Delarue fonde de grands espoirs sur « *le jardin dont on pourra tirer grand parti pour les légumes lorsqu'il sera cultivé* »¹⁴ (ce qui nous apprend qu'il ne l'était pas).

La transformation de ce dernier en *Cour des Jeux* n'est donc pas pour tout de suite.

Les premiers plans et témoignages concernant cette *Cour des Jeux* datent de la Monarchie de Juillet mais il n'est pas exclu qu'elle ait été mise en place dès l'époque impériale du temps de l'architecte Philippe Binet (1743-1815).

Le principal aménagement est la construction d'une longue galerie-préau surmontée d'une terrasse, au nord du grand corps de logis (Cf. p 12). L'élégant perron en fer à cheval disparaît.

La cour elle-même est partagée en trois parties, séparées par des clôtures, réservées chacune à une catégorie d'élèves. Au bout de chacune de ces parties, le long du mur de séparation avec le « jardin de la buanderie » on aménage des cabinets d'aisance dont les effluents sont sans doute vite évacués dans la rivière.

L'idée de jardin survit cependant dans ces cours, si l'on en croit le témoignage de Charles Lefeuve, élève au lycée de 1848 à 1858 : *"Tout contact avec les externes était interdit excepté en classe. Les internes divisés en petits, moyens et grands, prenaient leurs récréations en trois cours séparées par des barrières ; la première que j'ai occupée était même complètement close de murs (...) ; la plus grande partie n'était pas sablée et on permettait d'y faire des jardins ou de petites constructions ; je me souviens que je cultivais des violettes, des oignons de fleurs envoyés par mon père ou par notre aumônier et que j'y ai soigné avec intérêt et curiosité un petit arbuste trouvé par hasard et qui n'était autre, à la floraison, qu'un géranium rouge"*¹⁵.

Les vrais jardins n'ont d'ailleurs pas disparu mais avec la suppression du méandre de la Vilaine et la construction du Palais Universitaire, les « espaces verts » commencent à s'amenuiser.

En 1848 lorsque Charles Lefeuve arrive au lycée, l'architecte de la Ville, Vincent-Marie Boullé, travaille à l'établissement de nouvelles clôtures : nouveau mur au sud, au niveau de la buanderie, là où l'on envisage de faire passer une rue parallèle au nouveau quai [la future rue Toullier] et surtout, des clôtures entre les jardins du Proviseur et de l'Aumônier et deux jardins particuliers bordant la Promenade des Murs, celui du Docteur Aussant (est-ce Aussant, le médecin de l'établissement ?) et celui de la grande demeure appartenant à « Monsieur de Léon ».

L'Aumônier vient en 3^è place dans l'ordre hiérarchique du lycée après le Proviseur et le Censeur des études : aux salaires plus élevés (mais hiérarchiquement gradués¹⁶) vient donc s'ajouter la jouissance d'un jardin de taille proportionnelle à l'importance de la fonction. On peut s'étonner dans ces conditions de ne pas trouver le *jardin du Censeur*.

Sur un plan antérieur du lycée (1845¹⁷) il est écrit sur la grande maison : « *Maison particulière dont le rez-de-chaussée est loué pour le logement du Censeur* » et de fait, le Censeur ne dispose au 1^è étage du lycée, que d'un bureau, un cabinet et une petite chambre tout juste bonne à loger un lit de camp.

Lorsque Charles Lefevre quitte le lycée en 1858, Jean-Baptiste Martenot, le nouvel architecte de la Ville vient d'arriver. Le plan de l'établissement qu'il dresse permet d'enregistrer les changements intervenus au lycée et dans ses alentours en l'espace de 10 ans. Les fossés sont comblés, l'avenue de la gare déroule de larges trottoirs, aménagés grâce à une bande de terrain prélevée au détriment des jardins *Aussant* et de *Léon*.

Le Censeur, M. Maréchal, dispose désormais d'un grand appartement au 1^è étage entre *Cour des Classes* et *Cour des Jeux*¹⁸ mais n'a toujours pas de jardin. Avait-il en compensation la jouissance de la longue terrasse qui surmontait la galerie de la *Cour des Jeux* ?

Le Proviseur Guiselin occupe, lui, un appartement au 1^è étage de ce qui reste de la *Retraite*¹⁹ et son jardin correspond à celui qu'on avait concédé autrefois à l'Ecole de Chirurgie. Martenot en a soigneusement relevé les parterres dont l'agencement, très élaboré, devait être du plus bel effet.

C'est vrai aussi, du jardin (plus étroit) de l'abbé Robert. Mais le vieil Aumônier²⁰ a du souci à se faire : le dessin de son jardin disparaît sous des traits de crayon qui cernent l'emplacement du nouveau bâtiment dont Martenot médite la construction le long de l'avenue de la Gare.

Les jours des derniers espaces verts sont désormais comptés !

Jours ? Disons quelques années..

Le temps de faire disparaître le jardin du proviseur pour y installer une éphémère cour pour un Petit Collège logé dans l'aile de jonction (tracée sur le plan ci-dessus).

Le temps d'exproprier maisons, cours et jardins particuliers situés au coin de la rue Saint Thomas et de la nouvelle avenue (y compris l'hôtel de Léon).

Le temps d'y construire une nouvelle chapelle, de détruire la récente aile de jonction pour en construire une nouvelle menant du vieil établissement à la chapelle neuve. Vous suivez ?



P-V BOULLE, 1848

(Source AMR)



J-B MARTENOT, 1859

(Source AMR)

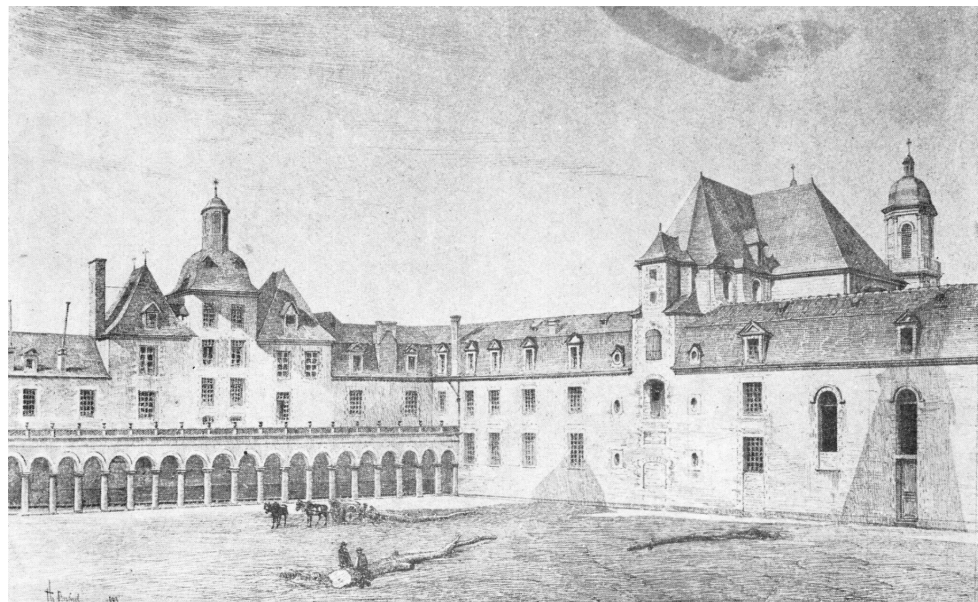
Le temps, enfin, de supprimer au sud de la nouvelle cour de la Chapelle, ce qui restait de la Retraite (l'appartement du proviseur, la lingerie et l'infirmerie, étant transférés dans le grand bâtiment sur l'avenue de la Gare).

En 1881, l'heure était venue de supprimer les derniers arbres qui subsistaient du côté de la Cour des Jeux : le rideau d'arbres qui la masquait aux yeux des promeneurs empruntant la nouvelle rue Toullier, et les douze arbres à l'ombre desquels étaient placés des bancs.

C'est en effet sur l'emprise de cette cour qu'allaient s'élever les premiers bâtiments du lycée reconstruit.

Mais ceci est une autre histoire....

Agnès Thépot



1881

Th. Busnel a dessiné la *Cour des Jeux* depuis le nouveau bâtiment dont l'ombre se profile sur l'ancienne *Chapelle des Messieurs* qui fait alors office de Gymnase.

On est en train de débarder trois des douze arbres qui l'ombrageaient encore.

¹ Maison d'enseignement et de retraites (spirituelles), fondée en 1676 et tenue par des demoiselles séculières 'les dames Budes'. Cette maison de retraites pour femmes a émigré extra-muros, rue Saint-Hélier, vers 1758-1760. (G. Provost, *Les maisons de retraites dans les diocèses de Rennes, Dol et Saint-Malo ...*, SAHIV, 2010).

² Grandes Ursulines dépendant de Paris, vouées à l'enseignement des filles, elles tenaient 6 classes en 1789.

³ Fondée en 1678 par le Recteur du Collège, le R P Jean Jégou qui deux ans après en devient le directeur.

⁴ Soit aujourd'hui du coin de la rue des Carmes jusqu'à la rue Jules Simon. Les Halles Centrales actuelles sont au niveau du cimetière.

⁵ Il s'agit de l'église paroissiale initiale, qui détruite par un incendie accidentel en 1793, sera remplacée 10 ans plus tard, en 1803, par l'ancienne église du Collège.

⁶ En 1762, lors de la dissolution de l'ordre, sur 106 établissements qu'ils dirigeaient, les Jésuites n'avaient que 16 internats situés dans la capitale et dans des villes où leurs pensionnats étaient assurés d'un recrutement aristocratique (Lyon, Poitiers, Clermont-Ferrand...). (Source : M.M. Compère : *Du collège au lycée, 1500-1850*, Coll « Archives » 1985, p 117). Rennes, ville de Parlement aurait pu y prétendre n'était que le Collège dépendait du Corps de Ville et que le contrat avec les jésuites stipulait qu'on y reçût aussi, des enfants pauvres.

⁷ Le pavillon central, (4 étages coiffés d'un toit en carène et sommés d'un clocheton cf p 7) qui signale de loin le Collège, abrite un grand escalier situé à l'intersection du grand corps de logis et de la large aile N/S dite « des cuisines ».

⁸ L'ensemble du plan porte une grande attention au dessin des jardins. Chacun d'entre eux a une décoration particulière. Question : le dessinateur les a-t-il vus puis reproduits, ou largement imaginés après les avoir entrevus ou encore entièrement imaginés ? On peut noter que les jardins des couvents féminins auxquels il n'a sans doute pas eu accès, sont dessinés de manière assez floue ce qui n'est pas le cas des jardins des nobles demeures de la rue de Corbin ni des jardins des Ordres masculins. Je pencherais donc pour une assez grande fidélité, au moins à l'allure générale des jardins visités.

⁹ Le Collège était ouvert de 5h1/2 (6h 1/2 en hiver) à 9h 1/2 du soir (en toutes saisons) et les classes commençaient à 8 h 1/2.

¹⁰ Cf Nicole Renondeau, Paul Fabre *Le collège de Rennes des origines à la Révolution* pp 110-111. Les internes sont hébergés soit dans les annexes que sont l'Hôtel des Gentilshommes (fondé en 1746 par l'abbé Kergus) ou le Petit Séminaire (à gauche à l'entrée dans la rue Saint-Hélier, future Maison de Force) soit dans les pensions privées qui fleurissent autour du Collège.

¹¹ ADIV 5046(10b).

¹² N'oublions pas que jusqu'en 1845 on voit, sur les plans, figurer une « étable » dans la Basse-Cour du Collège.

¹³ Cet escalier monumental figure sur un autre document, datable de 1795, « *Plan figuratif du Collège (sic) de Rennes* » (AD L 964).

¹⁴ Cité par Yves Rannou, Zola, *le lycée de Rennes dans l'histoire*, p 45, Apogée, 2003.

¹⁵ Même ouvrage, p 56.

¹⁶ Exemple : en 1855 quand le Proviseur touche 4000 F fixes + 2000F éventuels (Primes), le Censeur a droit à 2600 F + 800 F éventuels et l'Aumônier à 2500 F mais sans part variable. (Source : le *Registre du personnel du Lycée impérial*, lycée Zola).

¹⁷ AMR, 2F12657. Ce plan du lycée de P.V. Boullé auquel les archives donnent entre parenthèse la date fantaisiste de (1836) ne peut avoir été fait qu'à cette date : 1845 étant la dernière année où le Musée occupe encore la Chapelle des Messieurs et la première année d'activité comme architecte de la Ville de V.M. Boullé.

¹⁸ Il est amusant de constater que cette disposition « de surveillance » va être recopiée par Martenot lorsqu'il construit le nouvel appartement du Censeur (1^{ère} entreprise : 1882-1887) entre la *Cour des Colonnes* et la *Cour des Grands* (là où sont aujourd'hui les salles d'Histoire-Géo). Cet appartement, dont le dernier occupant a été Madame Bœuf, bloquait la circulation du 1^{er} étage : il a été supprimé en 1994. Ce fut la première intervention de l'architecte Joël Gautier dans le cadre de la rénovation de la Cité Scolaire.

¹⁹ Elle a été amputée de toute sa partie est. Au dessus de cet appartement se trouve la Lingerie et au dernier étage, sous les combles, l'Infirmerie, qui, en 1842, avait été profondément modernisée par l'architecte Millardet.

²⁰ Né en 1797, l'abbé Robert a déjà 61 ans. Nommé dans l'établissement en 1844 il ne prendra cependant sa retraite qu'en 1877, mais –privilège insigne qui s'explique en partie par la démolition proche du vieux lycée – il a gardé la jouissance de son logement, logement où il s'éteint en 1883 au moment où les premiers coups de pioche des démolisseurs retentissent. Sources : *Registre du Personnel et Lycées d'Etat et religion catholique, le aumôniers du lycée de Rennes, 1803-1989*, par Norbert Talvaz.